



sictiam

NUMÉRIQUE TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉNERGIES

Mettre du numérique entre les mains de nos enfants, ce sont les préparer dès aujourd'hui au monde professionnel de demain de plus en plus digitalisé.

L'engagement du **SICTIAM** pour une école numérique s'inscrit dans une vision plus large : celle d'une éducation moderne, inclusive et innovante. Une éducation qui prépare nos enfants non seulement à être des utilisateurs avisés des technologies, mais aussi des créateurs de solutions nouvelles.

L'offre École Numérique du **SICTIAM**, qui équipe nos écoles et collèges de matériels numériques adaptés, marque une étape déterminante dans le projet éducatif.

Le numérique ne doit pas être perçu uniquement comme une collection de gadgets ou d'applications, mais comme un vecteur d'innovation pédagogique et un facilitateur d'apprentissage.

Ensemble, construisons une éducation à la hauteur des enjeux de notre siècle, où le numérique devient un allié précieux pour la réussite et l'épanouissement de chacun.



Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes et du SICTIAM





Le numérique peut-il rendre l'école plus inclusive et innovante ?

Tant pour les élèves que pour les enseignants, la transition vers des méthodes d'enseignement plus interactives et connectées se révèle être une révolution pédagogique aux multiples avantages. Le SICTIAM et son partenaire BIMP accompagnent les Adhérents dans toutes les étapes de l'École Numérique : élaboration du projet pédagogique, acquisition du matériel, installation, sécurisation et maintenance des équipements, et formation.

Retour d'expérience avec la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume : l'initiative École Numérique, soutenue par le **SICTIAM**, transforme l'apprentissage dans les 17 écoles élémentaires de la région. Grâce à une collaboration étroite et à des équipements de



Un grand merci à Liliane Giraudet, DSIT à la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, Céline Sola, de l'inspection académique, Marie-Paule Vernale, directrice d'école, et Pascal Mathieu, professeur, pour leur accueil chaleureux à l'école La Vernette de Sanary-sur-Mer.

pointe, cette révolution garantit une équité totale en matière d'outils numériques, préparant les élèves à un avenir numérique prometteur.



Liliane Giraudet, DSIT à la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume

Comment les écoles élémentaires de la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume sont-elles équipées grâce à l'offre École Numérique du SICTIAM, et quels avantages ces équipements offrent-ils aux élèves et aux enseignants ?

L'initiative d'introduire des tablettes numériques a été lancée par la **Commune de Sanary** il y a plus de 10 ans. Après avoir constaté leurs bienfaits, leur utilisation a été progressivement étendue à toutes les écoles élémentaires de l'agglomération. En 2017, ce dispositif a également été déployé dans les collèges, en réponse à la demande des élèves de 6^e, assurant ainsi une continuité dans l'apprentissage. Dans un souci d'équité, toutes les classes, publiques comme privées, ont été équipées, couvrant ainsi les

17 écoles élémentaires de notre territoire, dont 15 écoles publiques et 2 écoles privées. Chaque classe est dotée d'un ensemble de matériels adaptés pour favoriser un enseignement moderne et interactif :

- Un Écran Numérique Interactif (ENI) par classe ;
- Un PC portable par enseignant ;
- Une tablette « Maître » par enseignant ;
- Une tablette par élève ;
- Une classe mobile.



Les avantages du numérique à l'école



Immersion dirigée dans le monde numérique dès le plus jeune âge



Simplification de la préparation des cours



Développement des compétences digitales essentielles pour leur **avenir** scolaire et professionnel



Gestion de classe plus **fluide**



Stimulation de l'engagement et de la motivation grâce à des méthodes d'apprentissage **interactives** et personnalisées



Pédagogie différenciée, **adaptée** aux besoins individuels des élèves

Il est essentiel d'assurer une maintenance annuelle optimale ainsi qu'un accompagnement complet des enseignants, incluant des formations, un soutien pour les projets, et des tutoriels.

Quels sont les principaux acteurs impliqués dans le projet d'équipement numérique des écoles élémentaires de notre territoire, et comment cette collaboration contribue-t-elle à renforcer les apprentissages fondamentaux des élèves ?

Le projet est mené en collaboration avec les communes du territoire, l'Éducation Nationale, la Direction Diocésaine et le SICTIAM, qui fait appel à son fournisseur BIMP Éducation. Une forte cohésion d'équipe s'est développée autour de ce vaste projet, portée par une volonté commune de réussir pour le bien des enfants.

L'objectif est en accord avec celui du ministère de l'Éducation Nationale : éviter les ruptures et la démotivation, tout en renforçant les apprentissages fondamentaux, afin de donner à chaque enfant les meilleures chances de réussite dans leurs futures carrières.

Grâce aux tablettes fournies par la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, les élèves peuvent se connecter partout, sans nécessiter une connexion à domicile. Cela évite de défavoriser les familles sans accès à Internet.

Comment la gestion des tablettes garantit-elle une utilisation sécurisée et appropriée des appareils par les élèves ?

Se connecter de partout ne veut pas dire se connecter pour faire n'importe quoi. C'est pour cela que chaque tablette est gérée sur le serveur Jamf School.

Cet outil permet d'effectuer des tâches d'inventaire et de gestion à distance ainsi que des tâches de configuration sur les ordinateurs et les appareils mobiles gérés.

3 749 tablettes, 133 ENI et 133 bornes Wifi équipent les écoles de la Communauté



Comment le SICTIAM assure-t-il la maintenance et le soutien technique pour les équipements numériques des écoles ?

Pour qu'un projet soit durable, il doit constamment évoluer. Nous sommes en train de remplacer les TNI par des ENI. En échangeant avec d'autres départements, j'ai constaté qu'ils disposent du matériel nécessaire et de quelques formations, mais cela ne suffit pas. Les enseignants doivent pouvoir se concentrer sur leurs cours, et une maintenance adéquate est essentielle. C'est là que le **SICTIAM** et **BIMP** jouent un rôle crucial.

Il ne s'agit pas seulement d'acquérir du matériel, mais aussi de mettre en place une véritable collaboration. Le **SICTIAM** fournit une équipe spécialisée en maintenance, réactive et pleine de conseils, ce qui est indispensable, car les enseignants ne peuvent pas être des techniciens.



Céline Sola, Référente Numérique, circonscription de Sanary et conseillère pédagogique auprès de l'inspecteur académique

Qu'est-ce qui distingue l'équipement et le soutien offerts dans notre circonscription par rapport à d'autres territoires, et comment cette équité parfaite profite-t-elle aux élèves, indépendamment des disparités de moyens entre les communes ?

Nous partageons tous la même volonté commune, et c'est pour cela que, depuis 10 ans, ce projet repose sur une véritable entraide. C'est aussi ce qui en fait la force. Lorsque je visite d'autres territoires et donne des formations dans différentes régions, je ne retrouve jamais la même qualité d'équipement et de soutien qu'ici. Sanary est souvent comparée au pays du Père Noël, tant elle se distingue par ses ressources et son engagement.



Ce qui rend notre circonscription exceptionnelle, c'est l'équité parfaite qui y règne. Tous les élèves, qu'ils soient en bord de mer ou dans les terres, reçoivent le même équipement fondamental. Malgré les disparités de moyens entre les communes, chaque enfant ici bénéficie des mêmes opportunités.

Comment envisagez-vous de préparer efficacement les jeunes à un environnement professionnel de plus en plus numérique ?

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes manipulent aisément le numérique, mais souvent de manière récréative. Cependant, les écrans ne sont pas uniquement destinés au loisir et ne sont certainement pas diaboliques. Notre rôle est justement de les préparer à leur futur professionnel. Notre objectif principal est de donner à tous les écoliers les meilleures chances de se préparer pour leur avenir, qui sera indéniablement numérique. Peu importe le métier qu'ils choisiront, une solide maîtrise des outils numériques est essentielle. Je trouve regrettable que certains établissements n'aient pas la chance de bénéficier d'équipements avancés, mais le facteur humain reste crucial dans ce domaine.

Nous partageons tous une même volonté profonde pour le bien-être des écoliers, car leur succès et leur épanouissement sont notre priorité commune. Pour ma part, je me concentre particulièrement sur l'amélioration des conditions dans les écoles.

Pouvez-vous nous parler de l'exposition des travaux numériques des élèves qui s'est tenue en mai ?

Je voulais rapprocher le numérique de l'humain, d'où l'idée d'organiser cette exposition des travaux des élèves. Elle valorise leur créativité et leurs apprentissages, permet de partager leurs réalisations avec les parents et les autres élèves, et met en avant leurs efforts. C'est une grande fierté pour tous !



23 mai 2024 - Exposition des travaux numériques des élèves de la circonscription académique de Sanary



Pascal Mathieu est défini par l'équipe éducative comme une "locomotive". Depuis maintenant 10 ans, il entraîne progressivement tous ses collègues dans la dynamique de l'École Numérique.

L'utilisation des tablettes en classe enrichit significativement l'expérience d'apprentissage en permettant une personnalisation avancée des activités, une différenciation efficace et une organisation améliorée des connaissances. Cependant, cela demande une motivation continue de la part de l'équipe pédagogique.

Est-ce que les enfants assimilent plus rapidement et mieux l'information pédagogique ?

L'utilisation de la tablette en classe offre de multiples avantages pédagogiques. Les élèves peuvent manipuler des objets, des images, des nombres, ce qui donne du sens à leurs apprentissages. Ils ont accès à des outils d'aide-mémoire et d'auto-correction.

Le numérique permet de faire un retour très rapide sur l'erreur, ce qui constitue une étape clé dans l'apprentissage.

Par exemple, j'enregistre une dictée et l'élève la fait à son rythme, en ayant la possibilité de revenir en arrière. De mon côté, j'identifie grâce à la tablette les points de difficulté. Cela facilite la différenciation et favorise l'inclusion.

La tablette permet également de personnaliser plus facilement des exercices comme les textes à trou, encourageant l'engagement de tous les élèves. Elle offre des niveaux d'aide variés, de la correction automatique à des options plus interactives, selon les besoins des apprenants.

De plus, les outils comme les cartes mentales facilitent la structuration de la pensée en aidant les élèves à organiser leurs idées et à établir des liens conceptuels. La création de cartes mentales pour suivre les personnages d'un roman favorise la compréhension narrative et aide les élèves à se souvenir des détails importants au fil de la lecture.

Comment l'accompagnement humain et la cohésion des équipes soutiennent-ils le succès du projet d'enseignement numérique ?

Un équipement de qualité est essentiel pour l'enseignement numérique, mais l'accompagnement est tout aussi crucial. Nous avons la chance de compter sur le **SICTIAM** qui nous fournit un équipement de qualité, un soutien réactif et des conseils avisés. Et ici, nous avons Céline, qui s'est investie pleinement dès le début du projet, car sans un soutien humain, le projet ne peut pas survivre. Distribuer des tablettes aux enfants est simple, mais il est vital que le projet évolue. Le domaine numérique nécessite une innovation rapide.

Comment l'utilisation de la tablette favorise-t-elle l'autonomie des élèves tout en assurant une supervision et un suivi précis de leur travail ?

L'utilisation de la tablette permet à l'élève de développer sa responsabilité et son autonomie. En tant qu'enseignant, il est bien sûr essentiel de rester vigilant et strict quant à son utilisation. L'avantage pour l'enseignant de maîtriser la tablette est de pouvoir suivre le travail de l'élève de manière beaucoup plus précise qu'avec une simple feuille de papier. De plus, c'est devenu une habitude pour les élèves, qui sont désormais habitués à son utilisation. Les envies initiales de s'amuser avec la tablette ont rapidement cédé la place à une utilisation sérieuse et concentrée.



Rénovation de l'éclairage public

100% du parc équipé en LED d'ici 2028

Le 12 juillet 2024 s'est tenue l'Assemblée générale des Maires ruraux des Alpes-Maritimes à Puget-Théniers. À cette occasion, Charles Ange Ginésy, a annoncé le lancement officiel du programme de rénovation de l'éclairage public, en présence d'Hugues Moutouh, Préfet des Alpes-Maritimes, de Thierry Bazin, Directeur adjoint de la banque des territoires, et de Pierre Corporandy, Président de l'ADMR.



Ce projet, porté par le Conseil départemental, le **SICTIAM**, la Banque des Territoires et la Préfecture des Alpes-Maritimes, d'une envergure de 20 M€, vise à équiper l'ensemble du parc d'éclairage public en LED d'ici 2028, s'inscrivant ainsi dans la dynamique du GREEN Deal du Département des Alpes-Maritimes et des engagements de la Réserve Internationale de Ciel Étoile (RICE).

L'objectif est clair et ambitieux : équiper 100 % du parc d'éclairage public en LED, soit environ 20 000 points lumineux. D'ici 2028, les adhérents du **SICTIAM** bénéficieront ainsi d'un parc d'éclairage public entièrement rénové, contribuant à la réduction de l'empreinte carbone, à la protection de la biodiversité nocturne et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. La sensibilisation des communes sur la nécessité de repenser leur éclairage fait également partie intégrante de ce programme, permettant une prise de conscience collective des enjeux environnementaux et économiques liés à l'éclairage public.



Le rendez-vous à ne pas manquer pour les **élus** et **agents publics** !

Inscription obligatoire
www.sictiam.fr

Journée des UTILISATEURS

 **Jeudi 19 septembre**
08H30 - 17H00

 **Éco'Parc de Mougins (06)**



SICTIAM, 125 rue des Amandiers, 06410 Biot
04 92 96 92 92 - contact@sictiam.fr - www.sictiam.fr


sictiam